



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-1558>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-1558**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Eau De Paris

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 51061105600233

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75013

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1761616>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025A0323

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** clemence.boruta@eaudeparis.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 680464148

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Lettre de candidature et/ou de désignation du mandataire avec déclaration sur l'honneur, type formulaire Dc1 ou tout autre document contenant les mêmes informations, justifiant notamment que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique, et, est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Formulaire Dc2 : Renseignements permettant d'apprécier que le candidat dispose des capacités nécessaires à l'exécution du marché, et le cas échéant, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, en utilisant l'imprimé type Dc2 ou un document contenant les mêmes renseignements

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des livraisons spécifiées : Liste des principales fournitures fournies au cours des trois dernières années dans le domaine objet de la consultation. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou par une déclaration de l'opérateur économique mentionnant le destinataire public ou privé, le montant, la période et lieu de livraison ou d'exécution, le type de fournitures, les coordonnées de commanditaires référents, ...

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 20/02/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Entité adjudicatrice

**Critères d'attribution** : Performances en matière de protection de l'environnement : 10% Valeur technique : 40% Prix : 50%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Fourniture et maintenance de deux systèmes de Chromatographie Ionique interconnectés et fourniture des consommables et réactifs associés pour le laboratoire d'Eau de Paris

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 38430000

**Type de marché** : Fournitures

**Description succincte du marché** : Le présent marché porte sur la fourniture et la maintenance, sous forme de garantie totale, de deux systèmes de Chromatographie Ionique interconnectés, ainsi que la fourniture des consommables et réactifs associés pendant toute la durée du marché pour le laboratoire d'Eau de Paris. Le marché est passé pour une durée de 6 ans et 2 mois. Le marché est conclu à prix forfaitaires et unitaires : - Les prix de fourniture, d'installation, de mise en service, de formation et de maintenance, sous forme de garantie totale de l'équipement, sont traités à prix forfaitaires. - La fourniture des consommables et réactifs associés donne lieu à des prestations sur bons de commande à prix unitaires, sans minimum et avec un montant maximum de 120 000 euro(s) HT sur la durée totale du marché. La description des spécifications techniques, ainsi que la nature et l'étendue des prestations attendues, sont définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

**Lieu principal d'exécution du marché** : EAU DE PARIS DRDQE 33 avenue Jean Jaures 94200 - IVRY-SUR-SEINE

**Durée du marché (en mois)** : 74

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. L'entité adjudicatrice rend obligatoire la transmission des candidatures et des offres des entreprises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.eaudeparis.fr/achats-publics> - La signature électronique n'est pas requise au stade de la remise des candidatures et offres. Trois méthodes pour joindre l'assistance technique du Profil Acheteur : - Tel : 08 92 14 00 04 (support fournisseurs) - Mail : support-entreprises@aws-france.com, - " Déclarer un incident " depuis l'onglet " pratique " du compte utilisateur du fournisseur authentifié (permet le suivi du traitement). Les

candidats, qui doivent obligatoirement transmettre leur offre par voie dématérialisée, sont invités à tenir compte des aléas de la transmission électronique. Par conséquent, ils doivent prendre leurs précautions afin de s'assurer que la transmission électronique de leur pli est complète et entièrement achevée avant la date et l'heure limite de dépôt des plis. Une attention particulière doit être portée à la vérification des prérequis techniques. La copie de sauvegarde est à transmettre par voie postale ou contre récépissé soit sur support physique électronique (clé USB préférentiellement), soit sur support papier. Les copies de sauvegarde doivent être transmises sous pli cacheté portant clairement la mention " copie de sauvegarde " et parvenir à EAU DE PARIS avant les date et heure limites de réception des offres. Les copies de sauvegarde ne sont ouvertes que si un programme malveillant est détecté dans l'offre électronique ou si l'offre électronique est arrivée hors délais, incomplète ou qui n'a pu être ouverte, sous réserve que la transmission de la candidature ou de l'offre électronique ait commencée avant la clôture de la remise des candidatures et des offres (alors que la copie de sauvegarde est parvenue dans les délais). Eau de Paris prévoit la possibilité d'attribuer le marché sans négociation sur la base des offres initiales. Planning prévisionnel : -Date prévisionnelle de négociation (phase facultative) : mars 2026 -Date prévisionnelle de notification : avril 2026 Ces dates prévisionnelles ne sont données qu'à titre indicatif et pourront être ajustées en fonction des besoins. Les paiements seront effectués dans les conditions prévues par l'article L2192-10 et suivants du Code de la commande publique et selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Ressources propres de l'établissement. - Mode de paiement : Virement bancaire (Mandat administratif). - Délai de paiement : 30 jours. - Une avance est prévue au contrat dans les conditions précisées au CCAP. Son versement interviendra dans les conditions visées aux articles R.2191-3 et suivants du code de la commande publique. - Rémunération des prestations : le marché est traité à prix forfaitaires et unitaires : - Les prix de fourniture, installation, mise en service de l'équipement et de la formation sont traités à prix forfaitaires et rémunérés sur service fait ; - Les prix de maintenance sous forme de garantie totale sont traités à prix forfaitaires et rémunérés annuellement à terme à échoir ; - Les prix de fourniture de consommables et réactifs sont traités à prix unitaires et rémunérés sur service fait. - Sûreté : Aucune retenue de garantie ne sera prélevée au titre du marché. - Le dépassement du délai maximum de paiement ouvre droit au bénéfice des intérêts moratoires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/01/2026**